

19) 5) Demande d'autorisation de passer un contrat à titre exceptionnel avec Mlle MACRESY.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à passer à titre tout-à-fait exceptionnel un contrat de travail avec Mademoiselle Yvette MACRESY, comme employée de bureau, pour une durée de six mois à compter du premier Décembre 1964.

Approuvé
le 19 Décembre 1964
par le Préfet
Secrétaire Général
Signé: J. Cluchard

Adopté à l'unanimité.